الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université M'Hamed Bougara - Boumerdès
Institut de Génie Electrique et Electronique

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة أمحمد بوقرة - بومرداس
معهد الهندسة الكهربائية والإلكترونيك

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

L'Institut De Génie Electrique Et Electronique informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la :
La consultation N°003/IGEE/2024 « **Acquisition De Matériels Pédagogique Au Profit de l'institut De Génie Electrique Et Electronique – UMBB** » Lancée en date du 01/09/2024 que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation du projet	Soumissionnaire retenu (Le soumissionnaire ayant présenté offre techniquement pré qualifiée)	Montant en DA TTC	Délai	Offre retenue
La consultation N°003/IGEE/2024 **« Acquisition De Matériels Pédagogique Au Profit de l'institut De Génie Electrique Et Electronique – UMBB »**	**EURL IBMB NIF : 001735258727051**	**2 798 880,00**	**05 Jours**	**Offre retenue du soumissionnaire le moins disant pré-qualifiés techniquement**

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluations de leurs candidatures , offres techniques et financières sont invites de se rapprocher du service contractant au plus tard dans trois (03) jours a compter de la date de la notification d`attribution provisoire du contrat , pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Suivant aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre de la présente consultation , peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics dans dix (10) jours à compter de la date de la notification des résultats provisoire de la consultation .Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ordonnateur

عن مدير الجامعة و بتفويض منه
مدير معهد الهندسة الكهربائية
و الإلكترونيك
ك. بعيش